



## AVIS

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage (**pendant 15 jours**) à la maison communale que ;

**La SA ICLUX a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen et auprès de l'Administration de l'environnement – Unité permis et subsides – Autorisations d'exploitation, 1 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette relative à l'installation et l'exploitation d'un poste de transformation avec bornes de recharge au sein d'une station de distribution de carburantes à Huldange, 18, op d'Schmëtt (1/20/0129), pour le compte de la SA KUWAIT PETROLEUM (Luxembourg).**

Le dossier est enregistré sous le numéro **3/25/0129**.

Troisvierges, le 10 juillet 2025  
le bourgmestre,  
signé Edy MERTENS,



Transmis à Monsieur le Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines – Services des établissements classés – B.P. 27, L-2010 Luxembourg.

Transmis à l'Administration de l'environnement – Unité permis et subsides – Autorisations d'exploitation, 1 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette

**(à enlever le 28 juillet 2025)**